

Augmenter les fonds dédiés à l'action sur le climat pour développer les services d'eau et d'assainissement dans les pays à faible revenu

Cette note d'orientation détaille ce qui doit changer de toute urgence au niveau des politiques pour que le financement de l'action sur le climat ait un effet catalyseur, soit efficace et bénéficie aux populations hautement vulnérables qui n'ont pas accès à l'eau et à l'assainissement. Elle s'adresse aux acteurs locaux, nationaux et internationaux qui interviennent dans les domaines de l'eau et du climat.

Le changement climatique : une menace et une opportunité pour le secteur Eau et Assainissement

La variabilité climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses, les inondations et les cyclones représentent déjà des risques considérables pour la fourniture des services d'eau et d'assainissement. Et l'impact de ces phénomènes extrêmes est encore plus sévère en l'absence de services d'eau et d'assainissement robustes. Les changements climatiques augmentent ces risques tout en amenant de nouveaux problèmes liés à l'eau avec l'élévation du niveau des océans, la fonte des glaces et la propagation des maladies vectorielles ou d'origine hydrique. Autrement dit, **le changement climatique c'est le changement hydrique** et, dans un monde de plus en plus volatile où la situation hydrique est incertaine, les populations vulnérables au changement climatique ont besoin d'avoir accès à l'eau et à l'assainissement pour pouvoir survivre et prospérer dans ce contexte de changement. Sans accès à ces services de base fondamentaux, le changement climatique risque de replonger des millions de personnes dans l'extrême pauvreté, effaçant ainsi plusieurs décennies de progrès durement acquis en matière de développement, notamment dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.



Benazir, neuf ans, vient chercher de l'eau à une pompe située loin de sa maison à Thatta, province du Sind, au Pakistan. Juin 2016. Photo: Suman

Si les changements climatiques représentent des menaces importantes, l'intérêt de plus en plus marqué que suscite au niveau politique la question des mesures

d'adaptation et, point critique, les fonds promis pour aider les pays pauvres à s'adapter, sont également une opportunité d'accroître la qualité, la quantité et la pérennité des investissements consacrés au secteur de l'eau et de l'assainissement. Mais des évolutions seront nécessaires sur le plan des politiques pour que les fonds de plus en plus importants affectés à l'action sur le climat jouent leur rôle d'impulsion des transformations permettant de rendre le secteur plus performant afin de développer la résilience des populations et de concrétiser l'accès universel à l'eau et à l'assainissement d'ici 2030.

Pourquoi faut-il repenser les voies d'accès au financement de l'action sur le climat ?

Le montant des fonds pour l'action sur le climat continue de croître, mais il reste encore bien inférieur à ce qui est requis, et des inégalités persistent concernant la part allouée aux fonds d'adaptation. En 2014, 18 % de l'ensemble des fonds mondiaux pour le climat (soit 27 milliards de dollars) ont été affectés aux mesures d'adaptation¹, alors que le coût de mise en place des mesures post-2020 dans les Pays moins avancés (PMA) qui a été chiffré dans les contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) présentées à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a été estimé à plus de 93 milliards de dollars par an². Selon des recherches à paraître mandatées par WaterAid, la part des fonds d'adaptation dédiée à l'eau et à l'assainissement vient en grande partie aider des pays à revenu intermédiaire³. S'agissant des fonds d'adaptation qui parviennent effectivement jusqu'aux pays à faible revenu, il est rarement possible d'évaluer s'ils atteignent les populations les plus pauvres, compte tenu du peu d'informations communiquées et du manque de transparence à propos des projets.

Outre le fait que le volume de financement est insuffisant et réparti de manière inégale, on observe des signes inquiétants qui indiquent que l'accent que certains fonds spécialisés sur l'action sur le climat avaient mis sur une plus grande appropriation par les pays, un positionnement qui avait été salué, ne se traduit pas dans les faits. Les recherches mandatées par WaterAid axées spécifiquement sur les investissements⁴ liés au climat à destination du secteur de l'eau et de l'assainissement indiquent que 89 % de l'ensemble des fonds a transité par des organisations internationales dont les agences de l'ONU⁵. Si l'on regarde plus globalement la totalité des projets approuvés par le Fonds vert pour le climat (le plus grand fonds mondial pour les mesures d'adaptation), et malgré la mise en place de différents mécanismes encourageant un accès direct aux financements par des entités nationales, 75 % seront mis en œuvre par des organisations internationales (situation en août 2016).

L'incapacité à utiliser le financement de l'action sur le climat pour améliorer les pratiques des acteurs du développement et des bailleurs appelle un changement urgent ; c'est ce qui a motivé l'Initiative de WaterAid sur le financement de l'action sur le climat⁶. Cette Initiative est un cadre d'actions dont le but est de s'assurer que les fonds *publics* dédiés à l'action sur le climat vont aux populations pauvres et vulnérables aux changements climatiques. Ce sont ces populations qui risquent le plus d'être laissées de côté par les autres formes de financement (notamment privées)⁷. Les activités liées à cette initiative visent aussi à s'assurer que le financement de l'action sur le climat a un effet catalyseur (en optimisant les investissements existants et non spécifiques à l'action sur le climat)⁸ et durable (en renforçant les systèmes nécessaires pour garantir un changement pérenne). Pour en savoir plus, consultez la note d'information *Climate Finance Initiative 2016*⁹.

Comment les acteurs mondiaux peuvent-ils rendre le financement de l'action pour le climat plus efficace et plus équitable ?

Les fonds d'adaptation au changement climatique doivent être octroyés sur la base de la pauvreté et de la vulnérabilité climatique.

Actuellement, les PMA perçoivent moins d'un tiers de l'ensemble des fonds pour l'action sur le climat¹⁰. Ce chiffre concerne à la fois les fonds spécialisés sur le climat et l'aide publique au développement (APD) étiquetée pertinente pour l'action sur le climat ; seulement trois pays à faible revenu figurent parmi les 25 principaux bénéficiaires (voir Fig. 1). S'agissant plus spécifiquement des investissements consacrés à l'eau et à l'assainissement, le financement multilatéral pour l'action sur le climat a concerné 44 pays, et seulement 37 % a été alloué à des pays à faible revenu et 20 % à de petits États insulaires¹¹. Les trois principaux bénéficiaires des fonds multilatéraux pour l'eau et l'assainissement sont des pays à revenu intermédiaire¹². Les bailleurs doivent faire en sorte que les dotations se fassent à partir d'évaluations précises de la vulnérabilité, plutôt que sur le principe du « premier arrivé, premier servi » qui avantage injustement les pays possédant une plus grande capacité à développer des propositions de projets susceptibles d'être acceptées.

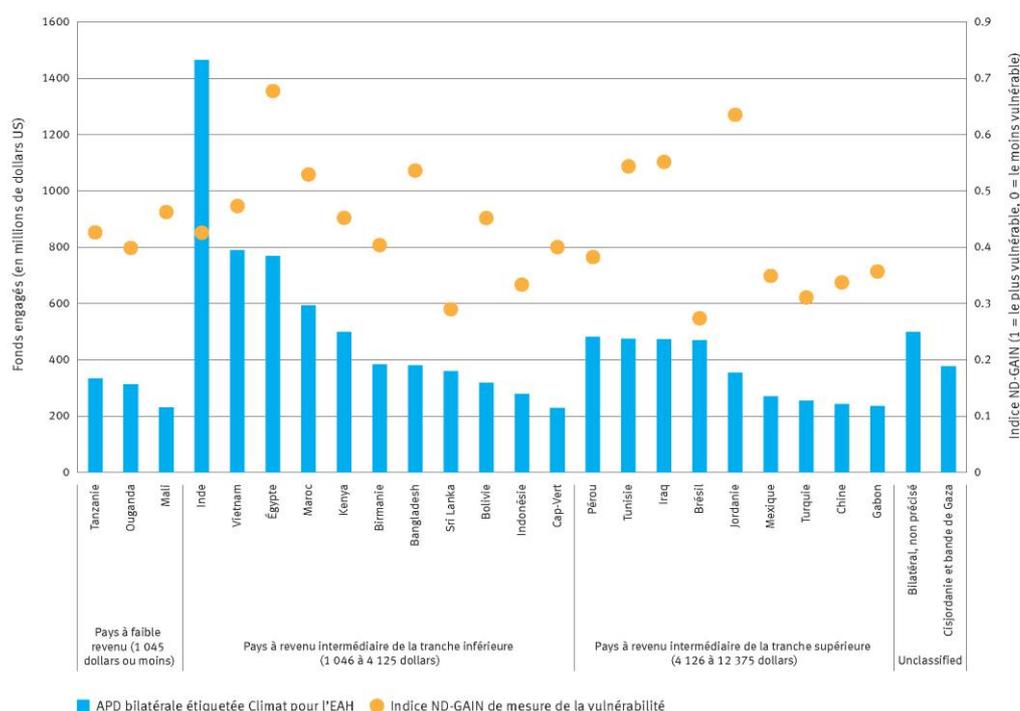


Figure 1 : Les 25 pays ayant reçu le plus d'APD bilatérale pour des interventions Eau et Assainissement étiquetées pertinentes pour l'action sur le climat. (WaterAid et ODI)

Pour améliorer l'allocation et l'efficacité des fonds pour l'action sur le climat, la responsabilité de la prise de décision doit être dévolue au niveau national ou infra national, en investissant suffisamment dans la préparation à l'obtention des fonds pour l'action sur le climat si besoin.

L'impact des changements climatiques est ressenti localement et les mécanismes pour y répondre nécessitent que les autorités locales, provinciales et nationales jouent un rôle important. Tous les échelons administratifs des pays à faible revenu auront besoin d'un appui technique et financier pour élaborer des plans d'adaptation intégrés qui sont en phase avec leurs systèmes nationaux de planification et leurs objectifs de développement. Il faudra aussi apporter un appui financier et technique pour renforcer les systèmes nationaux (en matière de gestion financière, de gestion des marchés publics ou d'élaboration des politiques) pour s'assurer que les stratégies d'adaptation sont mises en œuvre et perdurent. En accordant une plus grande priorité à l'investissement dans le renforcement des systèmes, les pouvoirs publics et les partenaires du développement contribueront à ce que les pays concernés soient mieux armés pour piloter leur propre processus d'adaptation.

La fusion des cadres de développement durable et de financement de l'action sur le climat en pleine évolution favoriserait une utilisation plus efficace, efficiente et stratégique des fonds.

Les enjeux de développement, de croissance, d'éradication de la pauvreté et de durabilité sont étroitement mêlés à ceux qui concernent l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques. Traiter le développement et l'action sur le climat comme deux axes d'intervention distincts, comme c'est actuellement le cas dans beaucoup de pays et au niveau international, coûte très cher¹³. Le financement de l'action sur le climat devrait être pensé de manière à tirer parti des éléments du programme d'action des Objectifs de développement durable (ODD) qui portent sur le climat, et à les intensifier. Pour ce qui est du sous-secteur Eau et Assainissement, le financement de l'action sur le climat doit se focaliser sur les interventions qui risquent de ne pas être suffisamment priorisées dans le programme ODD et qui concernent des zones très vulnérables aux changements climatiques, telles que les régions côtières et désertiques, qui nécessiteront une action plus robuste en matière de développement¹⁴. Dans de nombreux PMA, ces zones sont aussi celles où le taux de couverture en eau et en assainissement est très faible et l'utilisation stratégique des fonds mis à disposition pour le développement et pour l'action sur le climat pourrait contribuer à répondre durablement à leurs doubles besoins de développement et d'adaptation. Les partenaires du développement doivent aussi travailler ensemble pour harmoniser les financements et réduire la charge que constitue le manque de coordination de l'appui pour les autorités des pays ayant peu de capacités.

Les décideurs des pays industrialisés doivent se mettre d'accord sur l'élaboration d'une feuille de route chiffrée explicitant comment se concrétisera la promesse d'une enveloppe de 100 milliards de dollars par an.

Les besoins totaux pour les mesures d'adaptation dans les pays en développement seront couverts par un mix de fonds publics et privés, mais une part importante des 100 milliards de dollars promis à Copenhague en 2009 doit être affectée en priorité aux mesures d'adaptation qui concernent les populations vulnérables aux aléas climatiques des pays à faible revenu¹⁵. Les pays industrialisés doivent indiquer comment ils ont l'intention d'honorer leur promesse dans une feuille de route précise qui *quantifie* le niveau annuel d'aide financière pour les mesures d'adaptation d'ici 2020 et au-delà. Cette feuille de route doit aussi préciser les scénarios envisagés pour les différents instruments et voies de financement qui permettront d'honorer cette promesse, en identifiant également les obstacles et les solutions possibles pour chaque scénario. La rédaction d'une nouvelle feuille de route représente une opportunité de montrer en quoi le financement de l'action sur le climat sera une source de financement nouvelle et supplémentaire venant s'ajouter aux flux d'aide existants, et apportera aux pays pauvres l'assurance dont ils ont besoin pour utiliser efficacement les fonds d'adaptation de façon à avoir un effet catalyseur, en y associant des ressources domestiques et/ou des investissements privés.

Toutes les parties prenantes doivent travailler ensemble pour rendre le Fonds vert pour le climat (FVC) redevable de son action.

Suite à sa première capitalisation, le FVC est le plus important mécanisme de financement multilatéral pour l'action sur le climat, avec des promesses qui se chiffrent à 10,3 milliards de dollars pour la période 2015 à 2018. Dans sa stratégie officielle, le FVC a déclaré qu'il s'attachera à promouvoir un équilibre entre le volet Atténuation et le volet Adaptation de l'action sur le climat, qu'il veillera à une pleine appropriation par les pays, qu'il ciblera les PMA, les États africains et les Petits états insulaires en développement (PEID), et qu'il facilitera un engagement multipartite. Mais ses activités récentes ne sont pas à la hauteur de ce discours : sur les 33 entités accréditées par le FVC, seulement trois sont issues de PMA et plus de 60 % sont des banques de développement multilatérales (comme la Banque mondiale) ou privées (comme HSBC et la Deutsche Bank). Il faut continuer à faire pression sur le FVC jusqu'à ce que ses actions reflètent davantage les stratégies et objectifs annoncés.

Comment les pays en développement peuvent-ils accéder aux financements pour l'action sur le climat et les gérer pour mettre en place des services d'eau et d'assainissement durables ?

Si certains obstacles vont persister au niveau des politiques internationales à court et moyen terme, les acteurs des pays en développement – institutions publiques ou ONG – peuvent engager diverses actions pour accéder aux fonds pour l'action sur le climat par le biais de solutions décentralisées et innovantes qui bénéficieront aux populations vulnérables sur le plan climatique et qui n'ont pas accès à des services d'eau et d'assainissement de base.

Se servir du financement de l'action sur le climat comme levier pour accroître l'appropriation au niveau national, développer les capacités et renforcer les systèmes requis pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation efficaces et pérennes.

Le FVC et le Fonds pour l'adaptation s'efforcent d'accroître le niveau d'appropriation des pays concernés par les programmes qu'ils financent via un processus « d'accès direct » dans le cadre duquel les fonds sont versés directement aux entités nationales ou infra nationales qui ont été accréditées (ce qui élimine la nécessité de faire appel à un intermédiaire tel qu'une agence de l'ONU). Malheureusement, le recours à cet accès direct a été faible, en particulier dans les pays les plus pauvres. Souvent, les intervenants qui ne font pas partie du ministère en charge des questions climatiques (comme ceux du ministère de l'Eau par exemple) ne sont pas au courant des possibilités offertes par les financements de l'action sur le climat¹⁶. Par ailleurs, le processus d'accréditation implique une évaluation rigoureuse des normes fiduciaires, environnementales et sociales, ce qui dissuade beaucoup

d'institutions d'investir du temps et de l'argent dans ce processus. Toutes les parties prenantes doivent travailler ensemble pour convaincre les entités concernées que les bénéficiaires à long terme que procure l'accréditation (à la fois en termes d'accès à de futurs financements et d'amélioration des performances de leurs systèmes)¹⁷ sont largement supérieurs aux coûts immédiats, en aidant celles qui sont prêtes à s'engager tout au long du processus de renforcement de leurs capacités.

Investir dans une planification rigoureuse pour que le financement de l'action sur le climat soutienne des efforts cohérents, d'envergure nationale, visant le développement de services d'eau et d'assainissement résilients face à la menace climatique.

Une étude mandatée par WaterAid¹⁸ sur les meilleures pratiques en matière d'accès au financement de l'action sur le climat à destination du secteur de l'eau et de l'assainissement montre que la réussite dépend d'un fort engagement politique au niveau national, de la désignation d'un ministère clairement responsable (comme le ministère des Finances), et d'une prise de conscience explicite qu'il peut se passer plusieurs années avant que les fonds pour l'action sur le climat ne commencent à être versés, en particulier dans le cas de l'accès direct aux fonds. Les services d'eau et d'assainissement sont fournis localement ; par conséquent, le lien entre acteurs nationaux et acteurs locaux est un élément crucial à intégrer dans la conception des programmes pour garantir leur réussite. La présence physique d'une équipe dédiée chargée de la gestion des programmes Eau et Assainissement là où ils seront mis en place est un autre facteur déterminant de leur réussite.

Innover pour cibler les populations vulnérables afin d'amener une transformation profonde

L'adaptation efficace au changement climatique doit produire des effets au niveau local, là où les changements climatiques se font ressentir et où les populations pauvres sont les plus vulnérables. Le ciblage et l'utilisation efficaces des fonds au niveau local se sont avérés problématiques dans de nombreux pays, mais des solutions innovantes existent et se développent. Au Kenya par exemple, les nouveaux Fonds territoriaux pour l'action sur le climat sont administrés à l'échelle des provinces, ce qui permet aux populations locales d'identifier, de hiérarchiser et de financer leurs propres plans d'adaptation¹⁹. On peut accroître la responsabilité sociale et l'efficacité des mesures d'adaptation en impliquant et en aidant les organisations de la société civile qui travaillent au plus près des populations les plus menacées par les changements climatiques. L'action à *grande échelle* étant un élément crucial pour arriver à une transformation profonde, le risque climatique doit être intégré aux stratégies existantes de développement des services d'eau et d'assainissement, et les moyens financiers acheminés par le biais d'entités qui possèdent une expérience ou des capacités solides pour financer un grand nombre de projets de plus petite envergure. Les maîtres d'œuvre des projets doivent avoir l'obligation de communiquer leurs résultats par rapport aux indicateurs préétablis,

pour pouvoir ainsi analyser qui bénéficie effectivement des actions, dans quelle mesure les projets mis en place grâce à des fonds pour le climat ont réussi à accroître la résilience climatique, et pour pouvoir modifier si besoin le cap en se basant sur l'évaluation.

Trouver un équilibre entre projets d'infrastructures Eau et Assainissement et renforcement institutionnel et réforme des politiques.

Les institutions gouvernementales qui sont en mesure de répondre rapidement à des phénomènes extrêmes, de déclencher des alertes précoces en cas de catastrophe imminente, de s'assurer contre les risques, d'effectuer un zonage adapté des sols, de veiller à la gestion durable des ressources en eau, mais aussi de recueillir, de traduire localement et d'utiliser les données climatiques auront souvent une action plus efficace et plus durable pour développer la résilience climatique que les grands projets d'infrastructures. Pourtant, au moment de prendre les décisions de financement, ces interventions « systémiques » viennent souvent après les grands projets d'infrastructures (que préfèrent généralement les bailleurs multilatéraux). Les acteurs non gouvernementaux doivent travailler avec les pouvoirs publics et les partenaires du développement pour veiller à ce que les stratégies d'adaptation au changement climatique comportent une composante institutionnelle importante, et que les critères de durabilité et de coût-efficacité servent comme base aux décisions de financement.

Reconnaître que l'accès à des services d'eau et d'assainissement robustes renforce la résilience au changement climatique, et veiller à la cohérence des politiques Eau et Assainissement et climatiques.

Les recherches de WaterAid montrent qu'il y a souvent une corrélation directe entre le volume de financement de l'action sur le climat alloué au secteur

de l'eau et de l'assainissement et la robustesse des politiques et cadres d'action nationaux²⁰. Les pays en

développement augmenteront leur accès aux sources de financement en renforçant leurs politiques nationales de l'eau et de l'assainissement, et en s'assurant que ces efforts se reflètent dans l'évolution de leurs politiques nationales de lutte contre le changement climatique (par exemple dans les plans d'adaptation). Les intervenants dans le domaine du changement climatique n'ont pas tous compris que l'accès à l'eau et l'assainissement sont des piliers fondamentaux de la résilience, et les intervenants du secteur Eau et Assainissement n'arrivent pas toujours à articuler en quoi l'accès à ces services peut développer la résilience climatique. Une plus grande



Rabiya, 34 ans, au ruisseau qui lui sert de point d'eau à Thatta, province du Sind, au Pakistan. Juin 2016. Photo: Laila

cohésion est nécessaire entre la communauté des intervenants sur le changement climatique et celle du secteur Eau et Assainissement pour optimiser le financement de l'action sur le climat dans un objectif de renforcement de la résilience.

Harmoniser l'action à grande échelle et à petite échelle dans le sous-secteur de l'eau pour augmenter les opportunités de financement liées à l'action sur le climat.

Une meilleure intégration de la gestion des ressources en eau et de la fourniture des services d'eau et d'assainissement peut contribuer à concevoir des projets et programmes globaux, robustes et porteurs d'une transformation qui remplissent les critères d'accès aux fonds pour l'action sur le climat. Pour ce faire, les programmes standard de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) doivent explicitement répondre aux besoins hydriques liés à la santé humaine (eau de boisson, pour préparer les repas, pour l'assainissement et pour l'hygiène). Les programmes Eau et Assainissement peuvent également être élargis pour inclure explicitement le suivi et la réponse aux risques climatiques (par exemple par le suivi du niveau des nappes phréatiques pour détecter en amont les risques de sécheresse), en augmentant ainsi de manière significative la résilience climatique incorporée à ces programmes, et donc les opportunités de mobiliser des fonds pour le climat²¹.

Développer l'expertise nationale et soutenir la recherche et la communication de sorte que les acteurs nationaux aient une bonne compréhension des besoins et des sources de financement liées au climat pour les programmes Eau et Assainissement.

Les recherches mandatées par WaterAid indiquent que l'expertise en matière de changement climatique a été cruciale dans les demandes de fonds internationaux pour l'action sur le climat²². Cette expertise ne venait pas nécessairement des institutions nationales concernées, et l'analyse des exemples de réussite montre que diverses stratégies peuvent être employées pour mobiliser les compétences nécessaires, par exemple en s'appuyant sur des équipes spécialisées, en ayant recours à des consultants ou en travaillant avec des partenaires du développement connus et dignes de confiance. Tout appui externe doit être utilisé parallèlement à une stratégie délibérée de laisser un héritage en termes de développement des ressources humaines, des capacités managériales et de l'expertise technique.

Les gouvernements des pays en développement doivent demander à ce que les fonds pour les mesures d'adaptation soient alloués sous forme de subventions, pas sous forme de prêts.

Les pays en développement sont en droit d'attendre que les financements provenant des pays riches (qui sont les principaux responsables des émissions passées) servent à leur permettre de s'adapter aux effets négatifs du changement climatique (auquel ils n'ont que très peu contribué) et soient versés sous forme de subventions.

Rédigé par Louise Whiting, Analyste en chef (Sécurité hydrique et changement climatique), WaterAid

Ce document doit être référencé comme suit : WaterAid (2016) *Augmenter les fonds dédiés à l'action sur le climat pour développer les services d'eau et d'assainissement dans les pays à faible revenu*. Note d'orientation de l'Initiative WaterAid pour le financement de l'action sur le climat.

Références

- ¹ Initiative sur les politique climatique 2016. *Climate finance landscape: Private and public adaptation finance needs to step up to meet the need*. Site Internet consultable sur : <http://www.climatefinancelandscape.org/#/reading/article-9>
- ² International Institute for Environment and Development. Novembre 2015. *A fair climate deal in Paris means adequate finance to deliver INDCs in LDCs*. Consultable sur : <http://pubs.iied.org/pdfs/17333IIED.pdf>
- ³ WaterAid et Overseas Development Institute. 2017. Recherche à paraître.
- ⁴ Y compris l'aide publique au développement et provenant des fonds spécialisés sur le climat.
- ⁵ WaterAid et Overseas Development Institute. 2017. Recherche à paraître.
- ⁶ WaterAid. 2016. *Climate Finance Initiative briefing note*. Consultable sur : www.wateraid.org/what-we-do/our-approach/research-and-publications/view-publication?id=c0870f95-d76d-4824-a1f0-2414d3dce1d5
- ⁷ Aide publique au développement, fonds privés, mobilisation des ressources domestiques.
- ⁸ L'enveloppe promise de 100 milliards de dollars par an pour l'action sur le climat paraît bien maigre par rapport aux 30 billions de dollars d'investissements nécessaires estimés chaque année dans les pays en développement pour les 10 ans à venir ; ces fonds doivent donc être utilisés de manière à avoir un effet catalyseur et non comme moyen de combler les besoins d'investissement
- ⁹ Consultable sur : www.wateraid.org/uk/what-we-do/policy-practice-and-advocacy/research-and-publications/view-publication?id=353a7209-d650-4ff2-bd30-0ac5a54fc839
- ¹⁰ IIED. 2015. *A fair deal in Paris means adequate finance to deliver INDCs in the LDCs*. Briefing note.
- ¹¹ Comores, Guinée-Bissau, Samoa, Cap-Vert, Kiribati, Maldives, Madagascar et Fidji.
- ¹² Bolivie (46 millions de dollars), Maldives (33 millions de dollars) et Fidji (31 millions de dollars).
- ¹³ Stern N. 2015. *Understanding climate finance for the Paris summit in December 2015 in the context of financing for sustainable development for the Addis Ababa conference in July 2015*. Note d'orientation.
- ¹⁴ Comme l'épuration des eaux usées faisant appel à des solutions sobres en carbone.
- ¹⁵ L'article 9 de l'Accord de Paris met tout spécifiquement en relief la nécessité d'arriver à un meilleur équilibre entre adaptation et atténuation.
- ¹⁶ WaterAid. 2015. *Climate finance and water security*. Note d'information. Consultable sur : www.wateraid.org/news/news/how-would-you-spend-100-billion-dollars-ensuring-water-security-in-a-changing-climate
- ¹⁷ World Resources Institute. 2015. *'Direct access' to climate finance. Lessons learned by national institutions*. Working paper.
- ¹⁸ WaterAid et Overseas Development Institute. 2017. Recherche à paraître.
- ¹⁹ IIED. 2016. *Accessing climate finance in Kenya*. Consultable sur : www.iied.org/accessing-climate-finance-kenya
- ²⁰ WaterAid. 2015. *Climate finance and water security*. Note d'orientation. Consultable sur : www.wateraid.org/news/news/how-would-you-spend-100-billion-dollars-ensuring-water-security-in-a-changing-climate
- ²¹ Voir par exemple, *le cadre directeur de WaterAid relatif à la sécurité hydrique*. Consultable sur : www.wateraid.org/~/_/media/Publications/water-security-framework.pdf
- ²² ODI et WaterAid. 2016. *Climate finance success stories*. Travail de recherche.